

Publications économiques et financières



Conjoncture financière

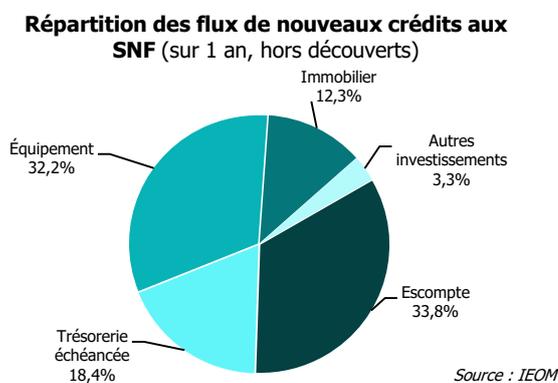
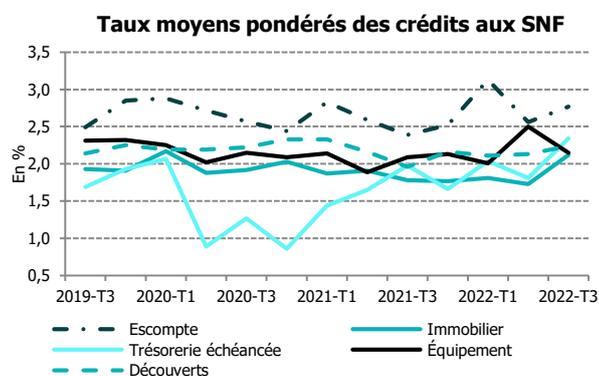
Décembre 2022

TAUX DES CRÉDITS AUX ENTREPRISES EN POLYNÉSIE FRANÇAISE

3^e TRIMESTRE 2022
HAUSSE DE LA PLUPART DES TAUX MOYENS

- Au troisième trimestre 2022, le taux moyen des **découverts**, 2,24 %, enregistre une hausse de 11 points de base (pb).
- Le taux moyen des **crédits de trésorerie échéancée** progresse de 53 pb à 2,34 %, en ligne avec l'arrêt des prêts garantis par l'État. En moyenne, ils sont octroyés pour un montant de 59,8 millions de F CFP sur une durée de 7,6 ans.
- Le taux moyen des **crédits à l'équipement**, 2,15 %, diminue significativement de 35 pb sur 3 mois. D'un montant moyen de 60,2 millions de F CFP, ils se remboursent sur une durée moyenne de 10,7 ans.
- Le taux moyen des **crédits immobiliers** s'accroît en revanche de 39 pb sur 3 mois à 2,12 %. Il s'agit quasi exclusivement de prêts à taux fixe, souscrits pour un montant moyen de 43,9 millions de F CFP sur une durée moyenne de 20,2 ans.

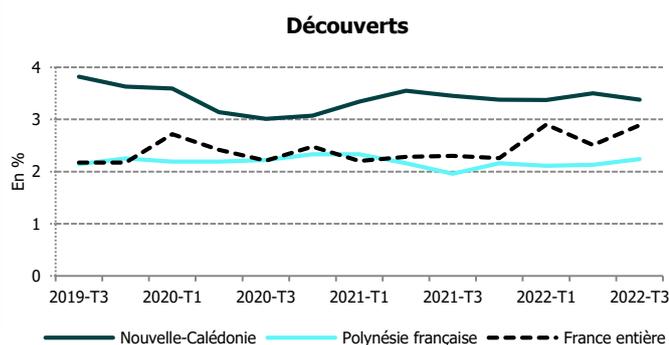
Caractéristiques des nouveaux crédits en Polynésie française



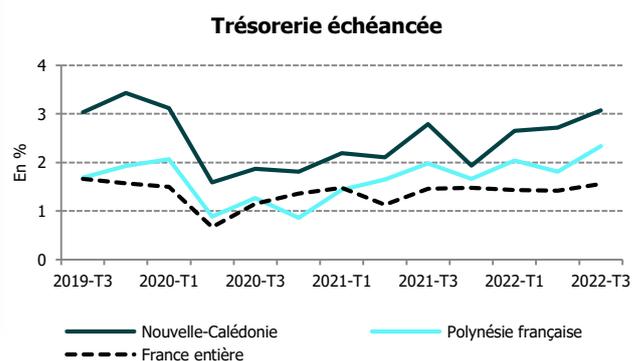
Nouveaux crédits aux sociétés non financières	Taux moyen pondéré (en %) au T3 2022		Taux moyen pondéré (en %) au T2 2022		Durée moyenne (en mois)		Part des prêts à taux fixe (en %)		Médiane (taux en %)	
	Polynésie française	Métropole	Polynésie française	Métropole	Polynésie française	Métropole	Polynésie française	Métropole	Polynésie française	Métropole
Découverts	2,24	2,89	2,13	2,51	-	-	-	-	-	-
Trésorerie échéancée	2,34	1,56	1,81	1,42	91	35	85	26	2,62	2,00
Équipement	2,15	1,72	2,50	1,27	129	119	81	75	2,60	1,68
Immobilier	2,12	1,59	1,73	1,30	242	191	98	90	-	-

Sources : BDF, IEOM

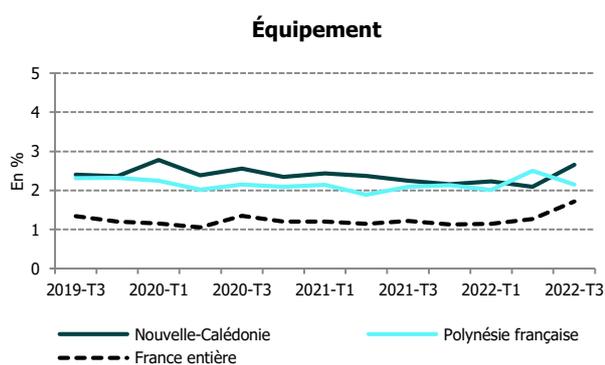
Évolution des taux moyens débiteurs par géographie



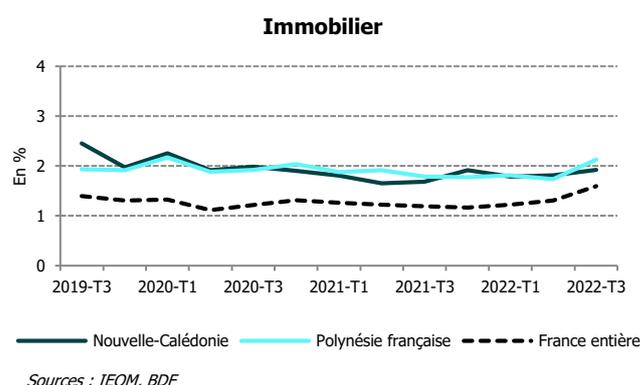
Sources : IEOM, BDF



Sources : IEOM, BDF



Sources : IEOM, BDF



Sources : IEOM, BDF

Note : Les taux présentés pour les crédits immobiliers, et en Polynésie française, pour la trésorerie échéancée, sont fondés sur un plus faible nombre d'observations.

MÉTHODOLOGIE

L'enquête, réalisée auprès des établissements de crédit et des sociétés financières ayant leur activité en Polynésie française, se fonde sur environ 5 500 déclarations. Elle prend en compte les crédits nouveaux accordés au cours de chaque trimestre aux sociétés non financières (SNF). Les SNF sont définies conformément aux normes de comptabilité nationale européenne (SEC 2010), c'est-à-dire comme les unités institutionnelles dont la fonction principale consiste à produire des biens et des services non financiers et dont les opérations de répartition ainsi que les opérations financières sont séparées de celles de leurs propriétaires. **Les entrepreneurs individuels sont donc exclus de cette analyse.** La Banque de France ne publiant pas de données pour cette catégorie de bénéficiaires, le champ de l'étude a été restreint aux SNF de manière à présenter des taux comparables.

Les taux utilisés sont des taux effectifs au sens étroit (TESE). Ceux-ci sont des taux actuariels annualisés, correspondant à la composante d'intérêt du Taux Effectif Global (TEG) ou dit autrement, au TEG diminué des charges qui ne sont pas des intérêts au sens comptable du terme. Les taux moyens publiés, de même que la durée moyenne, sont calculés en pondérant les taux collectés par les montants de crédit correspondants.

Les « découverts » rassemblent les découverts stricto sensu ainsi que les crédits permanents. La catégorie « escompte » regroupe l'escompte au sens strict, les financements sur loi Dailly, les mobilisations de créances sur l'étranger et les autres créances commerciales. La « trésorerie échéancée » correspond à l'ensemble des instruments de trésorerie hors découverts et escompte. La catégorie « Immobilier » regroupe les prêts immobiliers classiques, ainsi que le crédit-bail immobilier. Les « crédits d'équipement » regroupent les crédits à l'équipement aidé ainsi que les autres crédits à l'équipement. Enfin, les « autres crédits d'investissement » sont les autres crédits à la clientèle, les prêts subordonnés, ainsi que le crédit-bail mobilier.